

PAR COURRIEL



La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 21 janvier 2025 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« *Nombre de rencontres et de réunions statutaire du comité conjoint de la Ville de Montréal et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ayant pour mandat de statuer sur la planification économique intégrée (plan économique conjoint), et ce, entre le 1er janvier 2022 et aujourd'hui (si possible d'avoir la date des rencontres également svp)*

Obtenir copie des procès-verbaux et ordres du jour des rencontres du comité conjoint entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ayant pour mandat de statuer sur la planification économique intégrée (plan économique conjoint), et ce, du 1er janvier 2022 à aujourd'hui.»

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre demande. Vous trouverez ci-joint ceux pouvant vous être transmis. Veuillez noter que des renseignements ont été caviardés en vertu des articles 14, 22 à 24 et 48 de la Loi sur l'accès.

Toutefois, un autre document n'est pas accessible. En effet, nous ne pouvons divulguer de documents qui contiennent, en substance, des informations ayant des incidences sur l'économie. Nous invoquons à l'appui de notre décision les articles 14, 22 à 24 de la Loi sur l'accès.

Comme mentionné précédemment, des renseignements contenus dans les documents visés par votre demande relèvent d'un autre organisme, soit la Ville de Montréal. Comme prévu à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons les coordonnées du responsable de l'accès aux documents au sein de cet organisme :

Me Emmanuel Tani-Moore
Greffier et directeur
275, rue Notre-Dame E., rez-de-chaussée
Montréal (QC) H2Y 1C6
Tél. : 514 872-3142
greffe_acces@montreal.ca

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED] l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Bouchard
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36
Québec (Québec)
G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4016
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Liste des articles invoqués de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient. Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

Comité d'orientation MEI-Ville de Montréal

11 mars 2022 / 14h00 à 16h00

ORDRE DU JOUR

Participants

MEI

- Alexandre Vézina
- Caroline Coin
- Abderrahman Outaleb (en remplacement de Sihem Benlizidia)

Invités pour le point sur les zones d'innovation : Julie Paré, Pascale Mylène Beauregard

MAMH

- Valérie Lacasse

Ville de Montréal

- Véronique Doucet
- Jean Therrien

Invités pour le point sur les zones d'innovation : Josée Chiasson

Proposition d'ordre du jour

1. Zone d'innovation
2. État d'avancement des travaux du comité technique « bilan et renouvellement » du PEC.
3. Relance du Centre-Ville.
4. Terrains Esso
5. Ordre du jour du Comité directeur
6. Décontamination (point de suivi)

Comité directeur du Plan économique conjoint MEI - Ville de Montréal

28 mars 2022

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

5 min	Ouverture de la rencontre • Mot de bienvenue de la Mairesse de Montréal • Mot du Ministre de l'Économie et de l'Innovation • Mot de la Ministre responsable de la Métropole
5 min	Présentation de l'ordre du jour et rappel des principes directeurs du plan économique conjoint (Mot du SMA MEI habituellement).
30 min	Renouvellement Planification économique conjointe et relance du Centre-Ville • Bilan annuel de la Ville et stratégie de développement économique renouvelée (Ville et Centre-Ville) Ville de Montréal • Planification économique conjointe 2022-2025 (échanges) MEI et Ville de Montréal • Relance du Centre-Ville Échanges
20 min	Décontamination de terrains dans l'Est de Montréal • Rappel de l'importance de ce dossier pour le gouvernement Ministre de la Métropole • État de situation et plan d'actions Ville de Montréal • Terrains Esso MEI
10 min	Zones d'innovation • État de situation des candidatures à Montréal et perspectives Ministre de l'Économie et de l'Innovation • Vision de la Ville et stratégie d'intervention Ville de Montréal • Échanges et orientations MEI et Ville de Montréal
5 min	Clôture de la rencontre Mot de la mairesse de Montréal Mot du ministre de l'Économie Mot de la Ministre de la Métropole

Rencontre comité d'orientation MEIE-Ville de Montréal

11 novembre 2022 / 10h30 à 12h00

155, rue Notre-Dame Est, salle 109

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Michèle Houpert
- Sihem Benlizidia

MAMH/SRM

- Valérie Lacasse

Ville de Montréal

- Philippe Krivicky
- Dieudonné Ella-Oyono
- Jean Therrien

Proposition d'ordre du jour

- | | |
|---|-------|
| 1. Accueil et bienvenue | 10h30 |
| 2. Bref retour sur les changements MEIE/SRM et nouvelles responsabilités du ministre
<i>Michèle Houpert, directrice générale MEIE</i> | 10h35 |
| 3. Rappel du contexte de la PEC et rôle du comité d'orientation
<i>Sihem Benlizidia, directrice territoriale PI MEIE</i> | 10h40 |
| 4. État d'avancement du renouvellement de la PEC 2022-2025
<i>Michèle Houpert, directrice générale MEIE</i> | 10h50 |
| 5. État d'avancement des projets de relance du Centre-Ville (ententes 1 et 2).
<i>Dieudonné Ella-Oyono, directeur PI SDÉ Ville de Montréal</i> | 11h10 |
| 6. Projet de Zone d'innovation/centres d'innovation
<i>Sihem Benlizidia, directrice territoriale PI MEIE</i> | 11h25 |
| 7. État d'avancement de l'entente de décontamination
<i>Dieudonné Ella-Oyono, directeur PI SDÉ Ville de Montréal</i> | 11h40 |
| 8. Varia | 11h55 |
| 9. Fin de la rencontre | 12h00 |

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 11 novembre 2022

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	COMMENTAIRES/NOTES LORS DE LA RENCONTRE	SUIVIS
1- Ouverture de la rencontre et tour de table	- Présentation de M Krivicky, nouveau Directeur général Adjoint stratégie immobilière, relations internationales, économie et approvisionnement à la Ville de Montréal. - Tour de table succinct	
2- Bref retour sur les changements MEIE/SRM et nouvelles responsabilités du ministre	- Mme Michèle Houpert, directrice générale MEIE informe la Ville que le secteur de L'Énergie du MELCC se joint au ministère. - Elle informe également que des adjoints parlementaires ont été nommés pour certains dossiers en lien avec la Ville.	
3- Rappel du contexte de la PEC et rôle du comité d'orientation	- Mme Sihem Benlizidia, fait un bref rappel de la planification économique conjointe : principes et mécanismes de gouvernance. - Un bref rappel est également fait du renouvellement de la PEC 2022-2025 et les échéances pour l'approbation du décret pour l'octroi de l'aide financière. - Elle informe les représentants de la Ville que la PEC 2022-2025 est prévue passer Le conseil des ministres du 11 janvier. [REDACTED]	
4- Stratégie renouvelée du Centre-Ville et ententes relance centre-Ville	[REDACTED] - Mme Houpert réexplique que, la stratégie Centre-Ville touche plusieurs dimensions : immobilier, sécurité, culture et à cet égard, plusieurs autres partenaires doivent y participer.	Les équipes e la Ville tiendront la DTM informée de la tenue de cette rencontre de présentation

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 11 novembre 2022

	• [REDACTED] • Mme Benlizidia informe que la rencontre du comité directeur de la PEC le comité directeur est le bon espace pour échanger sur la vision de la mairesse pour le centre-ville auprès du ministre Fitzgibbon, responsable de la métropole.	Le point Centre-Ville sera à l'ordre du jour de la rencontre du comité directeur
5- Suivi entente de décontamination	• [REDACTED] • [REDACTED] • Mme Houpert informe M. Krivicki qu'elle n'est pas habilitée à donner cette information et invite M. Krivicki à prendre contact avec M. Vézina Sous-ministre adjoint.	
6- Avancement des projets de relance Centre-Ville (entente 1 et entente 2)	• [REDACTED]	
7- Suivi projets Zone Innovation/centre innovation Montréal	• Mme Houpert rappelle, que les avenants sont en cours d'approbation.	
8- Remerciements et fin de la rencontre	Tous les sujets à l'ordre du jour de la rencontre ont été couverts, Michèle Houpert/Sihem Benlizidia clôturent la rencontre en remerciant les membres de leur présence.	

Personnes présentes à la rencontre :

- M. Philippe Krivicki Directeur général adjoint stratégie immobilière, développement économique et rayonnement international
- Michèle Houpert, Directrice générale à la Direction générale du développement économique territorial et des zones d'innovation au MEI
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim à la Direction du territoire métropolitain du MEI
- Valérie Lacasse, Directrice des opérations et des partenariats au secrétariat de la région métropolitaine au MAMH
- Jean Therrien, Directeur du bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal
- Dieudonné Ella Oyono, Directeur par intérim au Service du développement économique de la Ville de Montréal

Rencontre MEIE-Ville de Montréal

7 février 2023 / 11h30 à 12h30

380, rue Saint-Antoine Ouest, salon d'accueil du ministère

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Alexandre Vézina, Sous-Ministre adjoint
- Michèle Houpert, Directrice générale
- Daniel Gagné, Directeur général
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim

Ville de Montréal

- Philippe Krivicky, Directeur général adjoint
- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales

Proposition d'ordre du jour

- | | |
|---|-------|
| 1. Accueil et bienvenue | 11h30 |
| 2. Présentation des priorités de la ville et celles du MEIE
<i>Alexandre Vézina et Philippe Krivicki</i> | 11h35 |
| 3. Préparation de la prochaine rencontre du comité directeur : date, ordre du jour, contenus à préparer
<i>Michèle Houpert, Éric Labelle et Sihem Benlizidia</i> | 12h00 |
| 4. Évènement en entrepreneuriat et PQE
<i>Daniel Gagné</i> | 12h15 |
| 5. Forum International de l'économie sociale (GSEF 2023)
<i>Daniel Gagné</i> | 12h20 |
| 6. Varia | 12h30 |
| 7. Fin de la rencontre | |

Rencontre Comité Orientation MEIE-Ville de Montréal

7 février 2023 / 14h 30 à 16h00

380, rue Saint-Antoine Ouest, salle 5121 (5 -ème étage)

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Michèle Houpert, Directrice générale
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim
- Marie Morissette, Directrice des crénieux d'excellence et de l'entrepreneuriat
- Abderrahman Outaleb, conseiller à la DTM.

MAMH/SRM

- Valérie Lacasse, Directrice au SRM

Ville de Montréal

- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales
- Maha Berrechid, Directrice par intérim
- Dieudonné Ella Oyono, Directeur par intérim
- Géraldine Martin, Directrice de l'entrepreneuriat

Ordre du jour

- | | |
|--|-------|
| 1. Accueil et bienvenue | 14h30 |
| 2. Planification économique conjointe 2022-2025 : signature convention, première tranche et premiers livrables
<i>Michèle Houpert et Sihem Benlizidia</i> | 14h35 |
| 3. Préparation de la prochaine rencontre du comité directeur : date, ordre du jour, contenus à préparer.
<i>Ville de Montréal et MEIE</i> | 14h55 |
| 4. Feuille de route en développement économique 2023-2030
<i>Ville de Montréal</i> | 15h10 |
| 5. Suivi entente de décontamination
<i>Ville de Montréal</i> | 15h20 |
| 6. Avenants centre-Ville
<i>Michèle Houpert et Sihem Benlizidia</i> | 15h30 |
| 7. Événement majeur en entrepreneuriat
<i>Marie Morissette et Géraldine Martin</i> | 15h35 |
| 8. Varia | 15h55 |
| 9. Fin de la rencontre | 16h00 |

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 7 février 2023

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	COMMENTAIRES/NOTES LORS DE LA RENCONTRE	SUIVIS
1- Ouverture de la rencontre et tour de table	- Mmes Michèle Houpert/Sihem Benlizidia ouvrent la rencontre avec le mot de bienvenue, et enchaînent avec le tour de table. - Le comité accueille M. Éric Labelle, le nouveau Directeur du service de développement économique de la Ville de Montréal	
2- Planification économique conjointe 2022-2025 : signature convention, première tranche et premiers livrables	- Présentation par Michèle Houpert et Sihem Benlizidia des étapes franchies pour la PEC et discussions sur la suite des choses. - Mme Michèle Houpert confirme l'importance accordée par le Gouvernement à la reddition des comptes de la PEC pour évaluer sa pertinence et la nécessité de travailler dans les prochains mois pour la clarifier. M. Éric Labelle est d'accord. - Mme Valérie Lacasse rappelle que la PEC est une entente entre le gouvernement et la Ville de Montréal et la TÉCAR est considérée comme une sous-CAR. - Mme Sihem Benlizidia rappelle que la TÉCAR est un mécanisme de gouvernance de la PEC et il y présents tous les ministères et organismes à vocation économique.	Envoi de la DTM à la Ville de Montréal de la convention et du document final 2022-2025 de la PEC afin de le soumettre aux autorités de la Ville lors du CE du 15 février. Envoi du premier versement de 50M\$ une fois la convention signée. En attente que la PEC passe à la Gazette officielle pour la rendre publique.
3- Préparation de la prochaine rencontre du comité directeur : date, ordre du jour, contenus à préparer	- Il a été décidé de proposer aux autorités des sujets suivants lors de la prochaine rencontre du comité directeur : - La revitalisation de l'Est - Les projets de relance de centre-ville - La PEC [REDACTED]	La date sera déterminée ultérieurement. L'ordre du jour final également.

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 7 février 2023

4- Feuille de route en développement économique 2023-2030	• [REDACTED] • [REDACTED] • [REDACTED]	Envoi par la Ville du PDE 2023-2025, dès que celui-ci est prêt.
5- Suivi entente de décontamination	• [REDACTED] • [REDACTED]	
6- Avenants Centre-Ville	• Mme Michèle Houpert informe la Ville que le MEIE est en attente d'une réponse de la Direction des affaires juridiques pour la marche à suivre pour prolonger les ententes Centre-Ville.	Transmettre à la Ville les avenants dès leurs approbations.
7- Événement majeur en entrepreneuriat	• [REDACTED] • Mme Marie Morissette a souligné l'importance de l'entrepreneuriat au sein du MEIE et la nécessité d'avoir une collaboration MEIE-Ville	Proposition de faire une présentation de l'appel à projets dans le cadre de la prochaine rencontre de la TéCar (24/02/2023)
8- Varias	• Zones d'innovations : Michèle Houpert fait une mise à jour des dossiers ZI/CI sur le territoire de la Ville • Les sujets à présenter à la prochaine rencontre TÉCAR :	

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 7 février 2023

	○ Point sur le PEC (MEIE); ○ Point statutaire sur le plan de développement économique 2023-2025 de la Ville (Ville) ○ Retour projet Montréal-Régions : Ville et MEIE; ○ Point sur l'appel à projets pour l'organisation de l'évènement majeur en entrepreneuriat d'impact (Ville)	
9- Remerciements et fin de la rencontre	Tous les sujets à l'ordre du jour de la rencontre ont été couverts, Michèle Houpert/Sihem Benlizidia clôturent la rencontre en remerciant les membres de leur présence.	

Personnes présentes à la rencontre :

- Michèle Houpert, Directrice générale à la Direction générale du développement économique territorial et des zones d'innovation au MEIE
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Marie Morissette, Directrice des créneaux d'excellence et de l'entrepreneuriat du MEIE
- Abderrahman Outaleb, Conseiller en développement économique à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Valérie Lacasse, Directrice des opérations et des partenariats au secrétariat de la région métropolitaine au MAMH
- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique de la Ville de Montréal
- Jean Therrien, Directeur du bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal
- Maha Berrechid, Directrice par intérim à la Direction de l'intelligence économique et du rayonnement international de la Ville de Montréal
- Dieudonné Ella Oyono, Directeur par intérim au Service de la mise en valeur des pôles économiques
- Géraldine Martin, Directrice de l'entrepreneuriat à La Ville de Montréal.

Rencontre Comité Orientation MEIE-Ville de Montréal

9 juin 2023 / 14h00 à 15h30 (TEAMS)

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Michèle Houpert, Directrice générale
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim
- Abderrahman Outaleb, conseiller à la DTM.

MAMH/SRM

- Valérie Lacasse, Directrice au SRM

Ville de Montréal

- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales

Ordre du jour

- | | |
|---|-------|
| 1. Accueil et bienvenue | 14h00 |
| 2. Plan de développement économique de la Ville 2023-2025 et bilan 2022
<i>Éric Labelle</i> | 14h05 |
| 3. Suivi rencontre du comité directeur
<i>Ville de Montréal et MEIE</i> | 14h40 |
| 4. Prolongation entente de décontamination : Avenant
<i>Michèle et Sihem</i> | 14h45 |
| 5. Suivi entente de décontamination : programme de réhabilitation et plan directeur SIPI
<i>Éric Labelle</i> | 14h55 |
| 6. État d'avancement des initiatives centre-ville (phase 1 et phase 2)
<i>Éric Labelle</i> | 15h15 |
| 7. Varia | 15h25 |
| 8. Fin de la rencontre | 16h00 |

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 9 juin 2023

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	COMMENTAIRES/NOTES LORS DE LA RENCONTRE	SUIVIS
1- Ouverture de la rencontre	- Mmes Michèle Houpert/Sihem Benlizidia ouvrent la rencontre avec le mot de bienvenue, et enchaînent avec le tour de table.	
2- Plan de développement économique (PDE) de la Ville 2023-2025 et bilan 2022	- Mme Sihem Benlizidia rappelle que la TÉCAR est un mécanisme de gouvernance de la PEC et à laquelle participent tous les ministères et organismes à vocation économique et que ces derniers ont été consultés lors de l'élaboration de la PEC 2022-2025. - Mme Michèle Houpert souligne qu'il est important d'avoir un suivi des projets par orientation en plus des rapports annuels stipulés dans la convention, elle demande d'avoir une meilleure façon de suivre les projets au fur et à mesure de leur réalisation.	Le MEIE va poursuivre les discussions avec l'équipe responsable à la Ville de Montréal pour améliorer la reddition de comptes de la PEC 2022-2025. Il est souhaité d'avoir un état d'avancement des projets/dépenses lors de chaque rencontre du comité d'orientation. Cette reddition de compte viserait à pouvoir suivre l'évolution des projets dans un but d'information et non de contrôle.

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 9 juin 2023

	• Mme Sihem Benlizidia informe que des discussions sont déjà en cours avec l'équipe responsable à la Ville pour améliorer la reddition de comptes. • Mme Sihem Benlizidia demande, pour les projets de PME MTL, s'il est possible d'avoir l'information sur le financement venant de la PEC et ceux d'autres provenances. • [REDACTED] • [REDACTED]	Un suivi sera effectué lors de la prochaine rencontre du comité directeur pour le financement des PME-MTL Une présentation de l'état d'avancement des projets présentés par la Ville pour l'utilisation du montant résiduel de la PEC 2018-2022 sera effectuée lors de la prochaine rencontre du comité directeur
3- Suivi rencontre du comité directeur Ville de Montréal et MEIE	• Mme Michèle Houpert demande à la Ville si des discussions sont en cours entre les deux cabinets du MEIE et de la Ville et s'il y'a une volonté pour organiser une rencontre du comité directeur prochainement.	M. Éric Labelle vérifiera si des discussions sont en cours et informera le MEIE.

	• [REDACTED]	
4- Prolongation entente de décontamination et suivi : programme de réhabilitation et plan directeur SIPI	• Mme Sihem Benlizidia évoque l'annonce de la ville concernant le changement de vision pour le secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe (ASLP) annoncée par la Ville le 08/06/2023 et son impact potentiel sur l'entente de décontamination. [REDACTED] • Mme Michèle Houpert informe la Ville qu'elle a besoin d'un plan d'action pour justifier la prolongation de date de fin de la convention. Il est souhaité que ce plan soit déposé au plus tard au début de l'automne. • [REDACTED] • [REDACTED]	M. Éric Labelle va déposer un nouveau plan au plus tard au début de l'automne (fin septembre). Un point de suivi sur la situation du programme de réhabilitation serait à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 9 juin 2023

	• [REDACTED] • [REDACTED] • [REDACTED]	
5- État d'avancement des initiatives centre-ville (phase 1 et phase 2)	• [REDACTED]	Planifier une prochaine rencontre avec l'équipe responsable de la Ville pour avoir un suivi des initiatives de la relace du Centre-Ville.
6- Varia	• Discussion sur l'appel à projets concernant l'évènement majeur en entrepreneuriat d'impact et le nouveau mécanisme pour la sélection du promoteur qui l'organisera. • L'examen final des candidatures sera en septembre prochain • Échanges sur les enjeux et problématiques avec [REDACTED]	
7- Remerciements et fin de la rencontre	Michèle Houpert/Sihem Benlizidia clôturent la rencontre en remerciant les membres de leur présence.	

Personnes présentes à la rencontre :

- Michèle Houpert, Directrice générale à la Direction générale du développement économique territorial et des zones d'innovation au MEIE
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Abderrahman Outaleb, Conseiller en développement économique à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Valérie Lacasse, Directrice des opérations et des partenariats au secrétariat de la région métropolitaine au MAMH

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 9 juin 2023

- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique de la Ville de Montréal
- Dieudonné Ella Oyono, Directeur au service de la mise en valeur des pôles économiques
- Veronique Gerland, Directrice par intérim à la Direction de l'entrepreneuriat à La Ville de Montréal.

Rencontre Comité Orientation MEIE-Ville de Montréal

24 octobre 2023 / 14h00 à 15h30 (TEAMS et présentiel salle 5121)

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Daniel Gagné, Directeur général
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim
- Abderrahman Outaleb, conseiller à la DTM.

MAMH/SRM

- Valérie Lacasse, Directrice au SRM

Ville de Montréal

- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales

Ordre du jour

- | | |
|---|-------|
| 1. Accueil et bienvenue | 14h00 |
| 2. Prolongation entente de décontamination : Nouvelle planification 2024-2027
<i>Éric Labelle</i> | 14h05 |
| 3. Prolongation entente de décontamination : décret
<i>Sihem et Daniel</i> | 14h30 |
| 4. Société en commandite pour le développement Est de Montréal : présentation
sommaire et échanges
<i>Sihem, Daniel et Éric Labelle</i> | 14h45 |
| 5. Demande d'avenant pour la convention PEC (entente de délégation) | 15h15 |
| 6. Varia | 15h25 |
| 7. Fin de la rencontre | 15h30 |

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 24 octobre 2023

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	COMMENTAIRES/NOTES LORS DE LA RENCONTRE	SUIVIS
1- Ouverture de la rencontre	- Daniel Gagné /Sihem Benlizidia ouvrent la rencontre avec le mot de bienvenue, et enchaînent avec le tour de table. - Daniel Gagné, nouveau directeur général à la Direction de Développement économique local et régional au MEIE, assiste à la rencontre pour la première fois.	
2- Prolongation entente de décontamination : Nouvelle planification 2024-2027	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]	Un suivi sera assuré lors des prochaines rencontres du comité d'orientation.

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 24 octobre 2023

3- Prolongation entente de décontamination : décret	- Étant donné l'utilisation d'un décret pour octroyer la subvention de décontamination, Mme Sihem Benlizidia informe la Ville que le MEIE doit passer par un décret et non un avenant à la convention pour faire la prolongation de l'entente de décontamination. - La DTM va faire son mieux pour avoir un décret de prolongation au premier conseil des ministres fin janvier ou début février 2024.	
4- Demande d'avenant pour la convention PEC (entente de délégation)	Mme Sihem Benlizidia informe la Ville que des consultations ont été faites aux affaires juridiques du MEIE et ceux du MAMH. - Un avenant sera préparé et présenté à la Ville pour validation permettant à cette dernière de déléguer certains pouvoirs de la PEC à pme Montréal.	
5- Société en commandite pour le développement Est de Montréal : présentation sommaire et échanges	Discussion sur la mise en place de la SMTEM et l'annonce qui va être faite lors du sommet de l'Est.	
6- Varia	- Mme Sihem Benlizidia demande à la Ville si des discussions sont en cours entre les deux cabinets du MEIE et de la Ville et s'il y'a une volonté pour organiser une rencontre du comité directeur prochainement surtout que c'est mentionné dans la convention. [REDACTED] - Échanges sur l'évolution des 7 candidatures de ZI/CI à Montréal [REDACTED]	M. Éric Labelle vérifiera si des discussions sont en cours et informera le MEIE, par la Suite la DTM proposera à la Ville une liste des sujets de discussions.

Compte rendu rencontre comité d'orientation – 24 octobre 2023

	Échanges sur le sommet de l'Est et présence de la mairesse à cet évènement.	
7- Remerciements et fin de la rencontre	Mme Sihem Benlizidia/M. Daniel Gagné clôturent la rencontre en remerciant les membres de leur présence.	

Personnes présentes à la rencontre :

- Daniel Gagné, Directeur général à la Direction de Développement économique local et régional au MEIE
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Abderrahman Outaleb, Conseiller en développement économique à la Direction du territoire métropolitain du MEIE
- Valérie Lacasse, Directrice des opérations et des partenariats au secrétariat de la région métropolitaine au MAMH
- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique de la Ville de Montréal
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales à la Ville de Montréal

Rencontre Comité Orientation MEIE-Ville de Montréal

15 février 2024 / 10h00 à 11h30 (TEAMS et présentiel salle 5121)

ORDRE DU JOUR

Participants

MEIE

- Daniel Gagné, directeur général
- Sihem Benlizidia, directrice territoriale par intérim
- Antoni Cormier, conseiller expert à la DTM.

MAMH/SRM

- Marc Mongeon, directeur au SRM

Ville de Montréal

- Éric Labelle, directeur du service de développement économique
- Jean Therrien, directeur des relations gouvernementales

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue 10h00
2. Nouvelle entente ville PME-MTL nouveau positionnement, mandat d'aide à l'exportation et statut demande d'avenant pour la convention PEC (entente de délégation),
Éric Labelle 10h05
10h30
3. Prolongation des deux ententes centre-ville : Nouveaux plans d'actions et nouveaux livrables
Sihem et Daniel 10h50
4. Prolongation entente de décontamination : décret et nouvelle planification annuelle et pluriannuelle
Sihem et Daniel 11h15
5. Varia : startup Montréal, Société en commandite pour le développement Est de Montréal, etc. 11h30
6. *Fin de la rencontre*

Compte-rendu

SUJETS	COMMENTAIRES	SUIVIS
1- Ouverture de la rencontre	(Sihem Benlizidia) Accueil et présentation de l'ordre du jour.	
2- PME MTL - Demande d'avenant à la convention PEC pour confier les sommes par voie de délégation - Nouvelle entente Ville – PME MTL - Fonction d'aide à l'exportation de PME MTL		MEIE et MAMH évalueront la solution juridique la plus efficace en collaboration avec leurs services juridiques respectifs. Ville fournira une note de breffage à ce sujet.
3- Prolongation des deux ententes Centre-ville	(Sihem Benlizidia) Les deux ententes seront prolongées d'un an. Les avenants doivent être signés par la Ville. Un plan d'action de la Ville est attendu pour l'utilisation des sommes restantes. (Daniel Gagné) Il ne sera probablement pas possible de prolonger à nouveau si la Ville ne parvient pas à utiliser la totalité des sommes cette année.	Ville fournira un plan d'action pour l'utilisation des sommes restantes.

Compte-rendu

4- Prolongation de l’entente Décontamination dans l’Est de Montréal (100 M\$)	(Sihem Benlizidia) Le décret pour prolonger la convention chemine. Le dossier devrait passer le 13 mars. La Ville devra ensuite autoriser la signature de l’avenant dans ses instances. Une mise à jour de l’utilisation des sommes est attendue. - [REDACTED]	Ville transmettra au MEIE une mise à jour de l’utilisation des sommes et de sa planification pour la période de prolongation.
5- Varia - Startup Montréal	(Sihem Benlizidia) Avec la création de Ax-C, des discussions doivent avoir lieu pour assurer la poursuite des mandats précédemment confiés par la Ville et le gouvernement à Startup Montréal. [REDACTED] - [REDACTED]	MEIE, CIQ et Ville planifieront des rencontres de concertation pour garantir le maintien des services.
- Société de mise en valeur de terrains de l’Est de Montréal	[REDACTED]	MEIE et MAMH feront un suivi auprès de la Ville lorsqu’ils auront plus de détails sur leurs rôles respectifs à l’intérieur de la structure.
- Quartier latin	[REDACTED] - (Marc Mongeon) Des discussions sont en cours entre le SRM et la Ville (SDIS). Une rencontre politique pourrait être organisée prochainement à ce sujet.	

Compte-rendu

- Convention de 75 M\$ entre MELCCFP et Ville pour la décontamination		Ville transmettra une demande (avec arguments) au MEIE et au MAMH. Ceux-ci pourront éventuellement transmettre l'information à leurs autorités.
6- Fin de la rencontre		

Personnes présentes à la rencontre :

- Daniel Gagné, Directeur général à la Direction du développement économique local et régional, MEIE
- Sihem Benlizidia, Directrice territoriale par intérim à la Direction du territoire métropolitain, MEIE
- Antoni Cormier, Conseiller expert en interventions métropolitaines, MEIE
- Marc Mongeon, Directeur à la Direction de l'aménagement et du développement métropolitain, MAMH
- Éric Labelle, Directeur du service de développement économique, Ville de Montréal
- Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales, Ville de Montréal

COMITÉ D'ORIENTATION DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE CONJOINTE

ORDRE DU JOUR

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage, Salle N-5121 (en présence et en virtuel)

Vendredi 14 juin 2024, 10 h 30

Participants

Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie :

- Daniel Gagné, directeur général, Direction du développement économique local et régional
- Sihem Benlizidia, directrice, Direction du territoire métropolitain
- Antoni Cormier, conseiller expert en interventions métropolitaines

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Amélie Vaillancourt Chartrand, directrice par intérim, Direction du développement socioéconomique, Secrétariat à la région métropolitaine

Ville de Montréal :

- Éric Labelle, directeur, Service du développement économique
- Jean Therrien, directeur, Bureau des relations gouvernementales et municipales

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour	10 h 30
2. Bilan et renouvellement de la PEC <i>Sihem Benlizidia, Daniel Gagné, Éric Labelle</i>	10 h 35
3. Décontamination – demande de la Ville de Montréal-Est <i>Sihem Benlizidia</i>	10 h 55
4. SMTEM et mandat d'identification des créneaux d'avenir du SIPI <i>Sihem Benlizidia, Éric Labelle</i>	11 h 15
5. Prochaine rencontre du comité directeur de la PEC (ministre et mairesse) <i>Sihem Benlizidia, Daniel Gagné, Éric Labelle</i>	11 h 35
6. Affaires diverses	11 h 45
7. Fin de la rencontre	12 h

Compte-rendu

SUJETS	COMMENTAIRES	SUIVIS
Accueil et présentation de l'ordre du jour	Accueil fait à l'hôtel de ville de Montréal par Jean Therrien et Éric Labelle et la présentation de l'ordre du jour par Sihem Benlizidia	
Bilan et renouvellement de la PEC	(Sihem Benlizidia) Les travaux pour la reddition de comptes débiteront à l'automne prochain. Des consultations auprès des M/O membres de la TECAR seront faites et aussi auprès de la direction des programmes du MEIE s'il y a lieu. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]	Le MEIE préparera une proposition et un calendrier en juillet qui seront envoyés à la Ville.
Décontamination – demande de la Ville de Montréal-Est	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]	MEIE fera des vérifications auprès de la Direction des affaires juridiques. (Sihem Benlizidia) propose que le dossier soit réglé entre les deux Villes, car la Ville de Montréal est responsable de l'affectation des subventions.

Compte-rendu

Société de mise en valeur de terrains de l’Est de Montréal (SMTEM) et mandat d’identification des créneaux d’avenir du SIPI	(Sihem Benlizidia) Propose que le sujet soit discuté entre le ministre et la mairesse lors de la prochaine rencontre du comité directeur de la PEC.	
Prochaine rencontre du comité directeur de la PEC (ministre et mairesse)	(Sihem Benlizidia) et (Éric Labelle) Confirmation de la pertinence d’organiser une rencontre du comité directeur prochainement surtout que c’est mentionné dans la convention. Une des propositions discutées est la rencontre du ministre et la mairesse seulement ou d’être accompagné chacun par une seule personne. Propositions de sujets à l’ODJ de cette rencontre : SIPI (enjeux transformateurs Hydro-Québec), Zones d’innovation, PSE (projet structurant de l’Est), SMTEM La date visée est mi-septembre.	MEIE préparera une proposition d’ODJ qui sera envoyée à la Ville.

Compte-rendu

Affaires diverses	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] (Amélie Vaillancourt Chartrand) MAMH veut être impliqué dans la réflexion en cours.	MEIE, CIQ et Ville planifieront des rencontres de concertation pour garantir le maintien des services.
Fin de la rencontre		

Personnes présentes à la rencontre :

Daniel Gagné, Directeur général à la Direction du développement économique local et régional, MEIE

Sihem Benlizidia, Directrice territoriale à la Direction du territoire métropolitain, MEIE

Abderrahman Outaleb, Conseiller en développement économique, MEIE

Amélie Vaillancourt Chartrand, directrice par intérim, Direction du développement socioéconomique, Secrétariat à la région métropolitaine

Éric Labelle, Directeur du service de développement économique, Ville de Montréal

Jean Therrien, Directeur des relations gouvernementales et municipales, Ville de Montréal

COMITÉ D'ORIENTATION DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE CONJOINTE

ORDRE DU JOUR

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage, Salle N-5121 (**en présence**)

Jeudi 31 octobre 2024, 10 h 30

Participants

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie :

- Daniel Gagné, directeur général, Direction du développement économique local et régional
- Sihem Benlizidia, directrice, Direction du territoire métropolitain
- Antoni Cormier, conseiller expert en interventions métropolitaines

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Sébastien Lanthier, directeur, Direction du développement socioéconomique, Secrétariat à la région métropolitaine

Ville de Montréal :

- Dieudonné Ella Oyono, directeur par intérim, Service du développement économique
- Jean Therrien, directeur, Bureau des relations gouvernementales et municipales

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour	10 h 30
2. Bilan et renouvellement de la Planification économique conjointe (PEC) <i>Sihem Benlizidia, Daniel Gagné, Dieudonné Ella Oyono</i>	10 h 35
3. Prochaine rencontre du comité directeur de la PEC (ministre et mairesse) <i>Sihem Benlizidia, Daniel Gagné, Dieudonné Ella Oyono</i>	10 h 55
4. Entente de décontamination <i>Dieudonné Ella Oyono</i>	11 h 10
5. SMTEM <i>Sihem Benlizidia, Daniel Gagné</i>	11 h 25
6. Affaires diverses	11 h 40
7. Fin de la rencontre	12 h